Commune de Manage
Commune de situation du projet : Seneffe
Affichage du 5 avril 2023 sur les Communes de Seneffe et Manage

Avis à la population
Réunion d'Information Préalable à une Étude d'Incidence sur l'Environnement

Le Collège communal porte à la connaissance de la population que la société **Avesta Battery & Energy Engineering (ABEE) SRL** prévoit d'introduire une demande de permis unique relative à la **construction d'une usine d'assemblage de batteries.** La capacité de production du futur établissement est estimée à 3 GWh/an avec **plus de 100.000 batteries produites par an.**

Lieu d'implantation du projet : **au sein des zones d'activités économiques de Manage – Seneffe, Rue Alfred Nobel à 7180 Seneffe.**

Conformément aux articles D.29-5, D29-6, R.41-2 et R.41-5 du livre 1er du Code de l'Environnement, une **réunion d'information préalable sera organisée le mercredi 19 avril 2023 à 19 heures à l'Espace culturel de la Samme – Place Penne d'Agenais, 12 à 7180 Seneffe**

Tout intéressé peut participer à la réunion.

Ce projet est soumis à étude d'incidences sur l'environnement (EIE) en vertu de l'AGW du 4 juillet 2002 arrêtant la liste des projets soumis à étude d'incidences et des installations et activités classées.

Cette réunion d'information a pour objet :
- De permettre au Demandeur de présenter son projet ;
- De permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
- De mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
- De présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le Demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès :

Du demandeur du permis	Du bureau d'études agréé pour l'EIE
Avesta Battery & Energy Engineering (ABEE) SRL Lambroekstraat, 5A 1831 Diegem Monsieur Axel Decaluwé - axel.decaluwe@abeegroup.com	**ARCADIS Belgium SA** Rue du Marquis 1 à 1000 Bruxelles Monsieur Benoît Louwette - benoit.louwette@arcadis.com

Toute personne peut, dans un délai de 15 jours à dater du jour de la tenue de la réunion, soit **jusqu'au 4 mai 2023 inclus**, émettre ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet, ainsi que présenter les alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences. Celles-ci doivent être adressées, en y indiquant clairement ses noms et adresse :
- Par écrit au **Collège communal de Seneffe**, Rue Lintermans, 21 à 7180 Seneffe (avec une **copie à Avesta Battery & Energy Engineering** (ABEE) SRL Lambroekstraat, 5A 1831 Diegem) ;
- ou par voie électronique à l'adresse environnement@seneffe.be (avec, en copie, Monsieur Axel Decaluwé axel.decaluwe@abeegroup.com).

Manage, le 31/03/2023

Par le Collège,

La Directrice générale f.f., Le Bourgmestre,

Evelyne LEMAIRE. Bruno POZZONI.